

Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales

"Allegra, Benvenuti, Bienvenue, Willkommen".

C'est ainsi que nos collègues du canton des Grisons nous ont salués il y a deux ans lors de l'AG de Lausanne et c'est ainsi que je salue aujourd'hui toutes les personnes présentes. Soyez les bienvenus à Arosa !

Rapport d'activité de la commission à l'attention de la 35e assemblée générale du 12 septembre 2024 à Arosa, canton des Grisons

Chers membres

Chers invités

Le rapport de la commission vous informe sur les activités de la Conférence depuis la dernière assemblée générale, qui s'est tenue le 15 septembre 2022 à Lausanne.

Brève rétrospective de l'assemblée générale 2022

Après la pandémie de Covid-19 et, lié à ce fait, les deux années de vidéoconférences (qui ont parfois mieux fonctionné, parfois moins bien), la KKAG / CACSFC (en suit : la Conférence) a pu à nouveau organiser une assemblée générale (en suit : AG) ordinaire en présence, il y a deux ans. Soixante participants de 21 cantons étaient présents à Lausanne, ainsi que les invités. Le canton de Vaud nous a offert un programme-cadre varié, l'un des points forts étant le lieu de la réunion : l'AG a eu lieu dans la "Salle de Parlement" du canton de Vaud. Le bâtiment moderne a été achevé en 2017 et offrait, outre une technique de pointe, une vue fantastique sur la ville de Lausanne. La visite du Musée olympique et le dîner avec vue sur le lac Léman, la visite de l'aquarium Aquatis ou la visite guidée du château suivie de la visite de la cathédrale ont été d'autres moments lumineux.

Dans ce contexte digne, l'assemblée générale a approuvé un renouvellement des structures et donc des statuts. La présidence a été réorganisée de manière à ce que le président de la commission préside également la conférence à l'avenir. Pour ce faire, l'élection se fera désormais par l'assemblée générale.

Les personnes suivantes ont été élues pour la période 2022 - 2026 :

- Iris Markwalder, présidente (BE)

Ont été réélus

- Michael Bertschi (BL)
- John Derighetti (TI)
- Pierre Leu (NE)
- Urban Wieland (TG)
- Brigitte Zbinden (FR)

Ont été nouvellement élus à la commission :

- Pascal Bagnoud (VS)
- Jürg Feigenwinter (AG)
- Alexander Haus (ZH)
- Emma Sheedy (VD)

Commission

La commission se réunit tous les trois mois. Les réunions ont toujours lieu dans le canton d'un membre de la commission - un tournus très apprécié. Depuis la dernière AG, les réunions suivantes ont eu lieu :

18.11.2022 Berne
24.03.2023 Aarau
16.06.2023 Fribourg
06.09.2023 Olten
23.11.2023 Frauenfeld
22.03.2024 Sion
14.06.2024 Bellinzona
12.09.2024 Arosa

Nous avons traité les thèmes suivants :

- a) définition de l'organisation et des groupes de travail
- b) révision de la stratégie
- c) renouvellement du site Internet (suite à une mise à jour nécessaire du logiciel) et nouveau logo
- d) bulletin « Info » : évaluation des indicateurs financiers, nouvelle présentation
- e) harmonisation MCH2
- f) nouveau rapport de confirmation PH60
- g) PROOFS, statistique financière de la Confédération
- h) thème principal droits de construction

Organisation et tâches

La commission s'est organisée en interne comme suit :

- Iris Markwalder (BE), présidente
- John Derighetti (TI), vice-président
- Pascal Bagnoud (VS), comptabilité
- Brigitte Zbinden (FR), secrétariat
- Michael Bertschi (BL), statistiques
- Jürg Feigenwinter (AG), Internet

La commission considère que ses **tâches** consistent principalement:

- Développement de standards dans la surveillance des finances communales
- Publication de chiffres clés des communes de tous les cantons membres
- Échange d'informations spécialisées entre les membres
- Organisation de journées de travail sur des thèmes de la surveillance financière des communes
- Organisation de l'assemblée générale avec des exposés spécialisés
- Mise à disposition d'informations et
- Participation à l'élaboration des développements futurs

VISION

Die schweizerischen Gemeinden legen ihre Jahresrechnungen nach einheitlichen Standards ab, was diese vergleichbar und statistisch auswertbar macht.

Les communes suisses présentent leurs comptes annuels selon des normes standardisés, ce qui les rend comparables et exploitables sur le plan statistique.

La Conférence offre un excellent réseau et si un membre a une question sur un sujet spécialisé, il peut la poser à tout moment à la commission. Des sujets pratiques sont abordés, tels que les exigences comptables, les procédures en cas de refus du budget, les externalisations, etc. Le réseau doit servir à tous les membres, veuillez l'utiliser ! L'échange entre les membres se fait de manière simple, rapide et fiable par e-mail. Nous pouvons ainsi nous soutenir mutuellement, ce qui est d'une valeur inestimable.

Groupes de travail

Afin de réaliser ces tâches le plus efficacement possible, nous nous sommes organisés en groupes de travail.

Représentation de la Conférence au sein du SRS

La Conférence est en échange permanent avec le Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS / CSPCP, en suit : SRS). Les interfaces sont gérées par les personnes suivantes :

- Andreas Hrachowy (ZH), membre du SRS représentant au sein de notre Conférence (voir rétrospective de la SRS).
- Urs Kundert (GL), SRS, Groupe de travail « Plan comptable »

Page d'accueil et nouveau logo

En collaboration avec Arya AG, notre fournisseur de logiciels, nous avons remanié la page d'accueil. Une adaptation était nécessaire, car le logiciel a été mis à jour. Nous en avons profité pour actualiser notre présentation. Un moment fort a été la séance photo dans les locaux du canton d'Argovie, dans le bâtiment administratif "Wielandhaus", Frey-Herosé-Strasse 12 à Aarau. Nous avons obtenu l'accord du propriétaire de l'immeuble (loge maçonnique de la Fidélité aux Frères), ce qui nous a permis d'utiliser à cet effet l'image de fond qui orne l'entrée en tant qu'art dans le bâtiment, et nous avons fait réaliser des photos professionnelles : www.kkag-cacsfc.ch.

Cela va de pair avec l'archivage des documents, qui est accessible dans un espace CUG (Closed-User-Group). L'archivage des documents les plus récents est ainsi assuré. Les archives papier des documents plus anciens se trouvent chez la présidente actuelle, dans son bureau de la Nydegasse 11-13 à Berne. Les coûts de la révision de la page d'accueil s'élèvent à environ CHF 10'000.

En même temps que la refonte du site Internet, la commission a décidé de revoir le logo et de l'actualiser. Parmi plusieurs projets, nous avons opté pour cette variante:



Sur la page d'accueil, on trouve toutes les informations pertinentes sur les manifestations actuelles et passées, des explications sur différents thèmes, des documents tels que les statuts ou les comptes annuels, ainsi qu'une sélection de photos d'anciennes assemblées générales.

Publication du bulletin Info et des indicateurs financiers

Parallèlement à la mise à jour de la page d'accueil, nous avons aussi publié le bulletin Info sous une nouvelle forme : les indicateurs financiers sont présentés sous forme de graphiques (cartes) et les informations provenant des cantons sont publiées directement sous forme de contenu Internet. Parallèlement, à partir de l'année prochaine (comptes annuels 2024), nous publierons les indicateurs financiers selon le MCH2, étant donné que tous les cantons sont passés entre-temps au MCH2.

Finances

La situation financière de la Conférence est toujours aussi solide. Le poste de trésorier est occupé par Pascal Bagnoud, VS.

Les comptes annuels 2022 se soldent par un bénéfice de CHF 3'464.45.

Les comptes annuels 2023 présentent une perte de CHF 4'405.30.

Les fonds propres s'élèvent à CHF 68'171.83 au 31.12.2023.

La perte des comptes annuels 2023 s'explique avec la dépense unique pour le renouvellement du site Internet.

Pour la première fois, la commission a également établi des budgets pour les années 2025 et 2026. Sur la base des charges et des produits calculés, aucune augmentation des cotisations des membres ne s'impose (actuellement : CHF 300/an).

La commission a décidé d'un changement concernant le décompte des frais de réunion : les repas de midi seront désormais payés directement par la Conférence et non plus par le canton d'accueil. Il s'est avéré qu'il est de plus en plus difficile de justifier ce financement par le biais des offices, car les contrôles financiers deviennent plus stricts dans les cantons et, par conséquent, les charges internes liées à l'autorisation et au décompte de telles dépenses ont tellement augmenté qu'elles ne se justifient plus guère. De plus, elle touche précisément les membres de la commission qui s'engagent déjà pour les intérêts de la Conférence. Les calculs de notre trésorier ont montré que ces dépenses peuvent être financées par les cotisations actuelles des membres. Les frais de déplacement continuent d'être pris en charge par la note de frais de l'employeur.

Les deux comptes annuels 2022 et 2023 ainsi que les budgets 2025 et 2026 sont soumis à l'approbation de la Conférence.

Journée de travail du 07.09.2023 à Olten sur le thème du système de détection précoce

Comme les années précédentes, la journée de travail 2023 a eu lieu à Olten. Le matin, trois exposés passionnants étaient au programme :

- Felicitas Kemeny, SECO "Exposé d'introduction sur la croissance économique".
- Dr. Sandro Fuchs "Une gestion financière résistante aux crises en période d'incertitude : L'optique des organes de surveillance".
- Sandrine Sylvant, "Le système de détection précoce du canton de Berne".

L'après-midi, différents groupes ont discuté en ateliers des questions relatives aux exposés et ont présenté les résultats au plénum.

Au total, 48 personnes étaient présentes (dont deux intervenants externes). Outre la partie professionnelle, les échanges personnels ont été nombreux.

Les réactions à la journée de travail ont été positives, mais des critiques ont été formulées à l'encontre des locaux (trop peu de salles de groupe, autres réunions organisées en même temps).

Harmonisation MCH2

La présidente et le vice-président ont présenté le 14 avril 2023 au secrétariat de la CDF, au Dr. Peter Mischler, Secrétaire générale, et au Dr. Simon Berset (SG adjoint), le document "Potentiel d'harmonisation du MCH2" élaboré par la commission. En raison de la pandémie de Covid-19, la présentation n'a pu avoir lieu qu'en ce moment. Le secrétariat s'est montré intéressé par le développement du MCH2, mais a estimé que la situation politique actuelle ne permettrait pas de trouver une majorité pour une harmonisation des recommandations techniques. Un éventuel entretien au sein de la commission spécialisée (FkF) n'a pas encore eu lieu.

Informations du SRS-CSPCP

La Conférence est représentée dans cet organe par Andreas Hrachowy (ZH). De plus, Urs Kundert (GL) participe au groupe de travail Plan comptable du SRS. Cette relation entre les deux organisations est importante et préserve les intérêts des communes.

Le SRS s'est penché sur les thèmes suivants (contributions de Andreas Hrachowy) :

Rétrospective et perspectives du SRS-CSPCP

L'assemblée des délégués du SRS-CSPCP (ci-après SRS) se réunit quatre fois par an pour discuter des développements et des thèmes actuels relatifs à la comptabilité internationale et nationale. En outre, des groupes de travail permanents (IPSAS et plan comptable) ou des groupes de travail ad hoc se réunissent afin d'élaborer des recommandations, des interprétations ou des prises de position pour l'Assemblée des délégués.

Révisions de recommandations et d'interprétations

En 2022, le SRS a complété la recommandation 07 afin de clarifier la question de la saisie comptable des paiements anticipés d'impôts. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) a approuvé la modification au début de l'année 2024.

En 2023, l'interprétation "Réserve de réévaluation du patrimoine administratif" de la recommandation technique 19 a été adoptée. L'interprétation explique le traitement de la réserve de réévaluation constituée lorsque, lors du passage au MCH2, une réévaluation du patrimoine administratif a été effectuée au-delà de la norme minimale.

Questions fréquentes (FAQ)

Le SRS a discuté des questions suivantes et les a publiées sous la forme de FAQ :

- Corrections de valeur en cas de changement de zone (15.12.2022) : la FAQ s'exprime sur le moment de la comptabilisation des corrections de valeur des immeubles en raison d'un changement de zone d'affectation.
- Contrats cloud (6.6.2023) : l'importance des contrats de cloud computing et en particulier de l'utilisation de logiciels en tant que prestations (Software as a Service, SaaS) a augmenté ces dernières années. La nouvelle FAQ informe sur la comptabilisation de tels contrats.
- Prélèvement de la plus-value, comptabilisation (21.2.2024) : la FAQ sur le prélèvement de la plus-value et l'indemnisation par des mesures prévues par la loi sur l'aménagement du territoire a été adaptée sur le plan linguistique. Aucune modification n'a été apportée au contenu.

Le plan comptable et la classification fonctionnelle sont également mis à jour et publiés chaque année suite aux diverses demandes adressées au groupe de travail Plan comptable.

Évolutions attendues en 2024

Le SRS reçoit régulièrement différentes demandes concernant la présentation des comptes. Les thèmes suivants sont actuellement au programme de travail :

Interprétation de la recommandation 03 - Distinction entre indemnités, contributions et charges de biens et services : les travaux relatifs à la distinction entre indemnités, contributions et charges de biens et services ainsi que les modalités de comptabilisation qui en découlent occupent le SRS depuis un certain temps déjà. Au cours du premier semestre 2024, l'Assemblée des délégués a adopté l'interprétation élaborée. La précision concerne avant tout la distinction entre le groupe par nature 313 "Prestations de services et honoraires" et le groupe par nature 361 "Dédommagements aux collectivités publiques" (charges de transfert). Si des tâches sont déléguées à un tiers du secteur privé dans le cadre de l'accomplissement des tâches publiques, la rémunération de la prestation doit être comptabilisée comme une charge de services, car les dédommagements ne sont prévus que pour le secteur public selon le cadre comptable MCH2. Le groupe par nature des dédommagements est donc complété par le secteur privé et les nouveaux groupes par nature suivants sont intégrés dans le plan comptable :

- 3615 "Dédommagements aux entreprises privées".
- 3616 "Dédommagements aux organisations privées à but non lucratif".
- 3617 "Dédommagements aux ménages privés".
- 3618 "Dédommagements versées à l'étranger".

Ainsi, les dédommagements versées dans le cadre d'une délégation de tâches au secteur privé pourront également être comptabilisées comme des dépenses de transfert. La publication de l'interprétation aura lieu fin 2024 ou début 2025, en même temps que le plan comptable adapté.

Révision de la recommandation 08 - Préfinancements et financements spéciaux : la recommandation 08 traite actuellement des préfinancements et des financements spéciaux. Le SRS a constaté que les financements spéciaux ainsi que les fonds et les legs sont souvent comptabilisés de manière différente par les collectivités publiques. Dans un souci d'harmonisation, la recommandation sera remaniée. Les différents types de financements spéciaux doivent être expliqués dans le manuel et les modalités de comptabilisation qui en découlent doivent être précisées.

Changement au sein de la direction du SRS

A la fin de l'année 2024, Nils Soguel de l'IDHEAP remettra la direction du SRS entre de nouvelles mains. La CDF a élu Andreas Bergmann de la ZHAW comme nouveau président du SRS à partir du 1er janvier 2025. Avec le changement de direction, le secrétariat passe également à la ZHAW. Evelyn Munier quitte donc également le SRS; elle profitera de sa retraite. Nous remercions chaleureusement Nils Soguel et Evelyn Munier pour leur grand engagement et le temps qu'ils ont consacré au SRS ainsi que pour la bonne collaboration avec notre Conférence.

ExpertSuisse, commission spécialisée du secteur public

La Présidente représente la Conférence et donc les services cantonaux de surveillance financière au sein de cette commission spécialisée. Les principaux thèmes abordés ont été la révision du RA60 (recommandation d'audit) en raison des adaptations du MSA (manuel suisse d'audit), les confirmations pré formulées, les questions d'évaluation ainsi que les directives relatives au SCI.

Statistique financière fédérale, projet PROOFS

Après des difficultés initiales dues à des exigences trop élevées en matière de livraison de données financières (en plus des comptes annuels, les communes auraient dû fournir des données sur le budget et le plan financier, ainsi que des données sur les paiements, et ce tous les trimestres), le projet avance désormais dans la bonne direction : la Confédération continuera à collecter des données dans le cadre actuel, mais la livraison des données sera numérisée. Les cantons décident si la livraison des données à la Confédération doit être effectuée par le canton comme jusqu'à présent ou par les communes elles-mêmes. La Confédération ne veut publier que des données agrégées, la souveraineté des données restant également du ressort des cantons. Actuellement, la consultation sur les bases de ce changement est en cours. Le canton de Vaud s'est mis à disposition en tant que canton pilote et peut ainsi donner un feedback direct.

La Conférence s'est engagée avec véhémence pour que les communes ne soient pas tenues de fournir tous les trimestres des données à la Confédération. D'une part, les communes (à l'exception des villes) n'établissent pas de boucllements trimestriels et, d'autre part, une livraison des données tous les quatre mois entraînerait un surcroît de travail pour toutes les personnes concernées, ce qui nécessiterait beaucoup plus de ressources. La Conférence a été soutenue dans sa position par l'Union des villes suisses ainsi que par plusieurs cantons qui ont également pris position dans ce sens.

Merci!

Et pour terminer, un très grand MERCI va à

- Simon Theus et le Canton des Grisons pour l'accueil de l'AG et l'organisation du magnifique programme-cadre.
- Mes collègues de la commission, qui s'investissent dans nos tâches, ainsi qu'Andreas Hrachowy, délégué SRS et Urs Kundert, groupe de travail sur le plan comptable SRS.
- Aux intervenantes et intervenants présents pour leur apport technique lors de cette AG
- À tous les membres qui ont fait le déplacement et qui s'engagent quotidiennement dans leur travail pour une surveillance modérée et efficace des finances communales dans les cantons

Bern, en juin 2024

KKAG-CACSFC



Iris Markwalder
Présidente